

Arras, le 20 février 2020

## **3.6 millions d'euros sur 3 ans attribués aux 4 Cités éducatives du Pas-de-Calais**

Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et Julien Denormandie, ministre chargé de la Ville et du Logement, ont annoncé ce jour les enveloppes dévolues à chacune des 80 cités éducatives pour les trois prochaines années. Ce sont ainsi 100 millions d'euros qui vont être engagés par l'État, sur la période 2020-2022, pour faire de ces territoires des lieux de réussite républicaine, soit le programme le plus ambitieux en matière de politique de la ville depuis le lancement des programmes de rénovation urbaine en 2003 et 2014.

**Fabien SUDRY, préfet du Pas-de-Calais, se félicite que, parmi ces 100 millions d'euros, 3.6 millions d'euros soient consacrés aux 4 Cités éducatives du département pour la période 2020 - 2022 :**

- 250 000 euros /an pour la Cité éducative d'Arras ;
- 300 000 euros / an pour la Cité éducative de Boulogne-sur-Mer ;
- 300 000 euros / an pour la Cité éducative de Calais ;
- 350 000 euros / an pour la Cité éducative de Lens.

Pour rappel, le dispositif des Cités éducatives a vocation à s'appliquer entre 2020 et 2022 et a pour objectif de créer un écosystème mobilisant l'ensemble des acteurs et toutes les ressources éducatives autour de la réussite des enfants et des jeunes de 0 à 25 ans. Les Cités éducatives s'inscrivent autour des enjeux suivants : conforter le rôle de l'école, organiser la continuité éducative et ouvrir le champ des possibles.

L'Etat, les collectivités, les associations et l'ensemble des acteurs éducatifs travaillant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville du Pas-de-Calais sont mobilisés afin d'accompagner au mieux chaque parcours éducatif individuel, depuis la petite enfance, jusqu'à l'insertion professionnelle, dans tous les temps et espaces de vie.

Pour plus d'informations, veuillez trouver le communiqué de presse, publié ce jour par Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et Julien Denormandie, ministre chargé de la Ville et du Logement, en ligne à l'adresse suivante : <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/cites-educatives-100-millions-deuros-dici-2022-mobilises-la-reussite-des-enfants-et-des-jeunes-des> .